

Compte rendu de la réunion de lancement
projet ancien centre équestre du Mont-Gaillard
Vendredi 1^{er} avril 2022, 18h-20h

Elus présents :

- Jean- Baptiste GASTINNE, 1^{er} adjoint au maire chargé de l’urbanisme et l’environnement
- Florence THIBAUDEAU-RAINOT, adjointe au maire chargée des affaires sociales, de la solidarité et de la santé
- Oumou NIANG FOUQUET, adjointe au maire chargée de l’éducation et de la jeunesse
- Nourredine CHATI, adjoint au maire chargé des quartiers nord-ouest dont Mont-Gaillard
- Bruno LOZANO, conseiller municipal délégué auprès du maire chargé des anciens combattants
- Christian DUVAL, conseiller délégué auprès de Dominique PREVOST, chargé des quartiers Bléville et Grand Hameau
- Bineta NIANG, conseiller municipal déléguée auprès de Nourredine CHATI, chargé du quartier du Bois de Bléville

Représentants de l’association APF France Handicap présents :

- M. Monfort, directeur régional Normandie
- M. Mathieu, directeur de l’IEM de Saint Martin du Bec
- M. Ledoux, directeur de l’accueil de jour déjà implanté à Mont-Gaillard

Environ 80 participants réunis dans l’enceinte du gymnase du Mont-Gaillard situé 41 avenue du Mont-Gaillard au Havre. 5800 invitations boîtées.

Jean-Baptiste GASTINNE ouvre la réunion en présentant les collègues élus qui l’accompagnent en particulier sur cette réunion, Florence THIBAUDEAU-RAINOT et Nourredine CHATI et en localisant le terrain objet de la réunion situé le long de la rue Maurice Tronelle, entre le parc sportif du Mont-Gaillard et les établissements scolaires Henri Wallon (collège et école).

L’emprise foncière d’environ 23000m² appartenant à la ville du Havre a été occupée par les Ecuries Anquetin, qui ont déménagé à Octeville sur Mer depuis mars 2021. Le site a ensuite été mis en sécurité entre mai et juillet 2021 suite à une succession d’actes de vandalisme et des départs de feu sur les derniers bâtiments du site.

Des travaux de démolition des infrastructures vont démarrer avant l'été 2022 afin de retirer les fondations restantes des bâtiments démolis en urgence en 2022. Ces travaux sont prévus pour environ 3 mois.

Jean-Baptiste GASTINNE rappelle que le projet un temps envisagé de **structure d'accompagnement vers la sortie des détenus en fin de peine est abandonné**.

Présentation du projet porté par APF Handicap par la Ville du Havre :

Par la suite, des échanges ont été engagés avec l'association APF France Handicap à la recherche d'un foncier pour accueillir son **Institut d'Education Motrice (IME)** vétuste de Saint-Martin- du-Bec, son **foyer d'hébergement** de 13 adultes déjà présents sur le quartier du Mont-Gaillard ainsi qu'un **accueil de jour pour adultes** actuellement situé rue Jean Maridor au Havre.

Les intentions de projet sur le terrain de l'ancien centre équestre du Mont-Gaillard sont ici présentées par l'association APF France Handicap après que l'Agence Régionale de Santé (ARS) ait validé et inscrit le projet pour soutien financier.

En coordination avec le calendrier global de conception du projet d'ensemble par la ville du Havre, APF France Handicap envisage de boucler ses études de programmation (contenu du futur établissement implanté sur l'ancien centre équestre) pour fin 2022 et une ouverture à l'horizon 2025.

La position du futur établissement est plutôt pressentie au sud est de la parcelle, à proximité des écoles Henri Wallon avec lesquelles l'association aimerait créer des passerelles pédagogiques. Des accès seront à prévoir pour desservir le nouvel équipement et à prolonger, notamment vers le parc sportif du Mont-Gaillard, les écoles Henri Wallon et vers la rue Charles Victoire.

A l'ouest, la parcelle pourrait accueillir un espace vert et le reste de la parcelle, une **nouvelle offre de logements de type pavillonnaires** en accession dans le prolongement des pavillons de la rue Henri Lefèvre.

Le devenir du terrain situé rue Maurice Tronelle et faisant office de parking sera abordé lors des ateliers de concertation.



D'une manière générale, le projet porté par l'association APF France Handicap est bien accueilli par les participants

Éléments et calendrier de la concertation :

Dès mai 2022 sur la base du calendrier suivant une **concertation** va être lancée. Son mode de communication n'est pas encore défini.

- ❖ Balade urbaine : mai 2022
- ❖ Atelier 1 : juin/juillet 2022 → mobilités
- ❖ Atelier 2 : septembre 2022 → usages des espaces publics
- ❖ Restitution : fin 2022

Les éléments soumis à la concertation concernent :

- ❖ Aménagement du prolongement vers l'allée Charles Victoire
- ❖ Aménagement de l'accès au groupe Henri Wallon
- ❖ Usages futurs de l'espace vert
- ❖ Espace parking rue Maurice Tronelle

Echanges avec la salle :

Nathalie NAIL, conseillère municipale Le Havre :

- Nécessité de disposer d'une salle de réunion vues les conditions d'accueil (salle non chauffée)
- La référence au prolongement d'une liaison vers l'allée Charles Victoire n'est pas correct, il s'agit de la rue Charles Victoire

Hugues MONFORT, directeur régional association APF France Handicap :

- Réflexion à engager sur une implantation partielle du CAT de Montivilliers sur le site de l'ancien centre équestre ?

Habitante :

- Raison du départ du centre équestre du Mont-Gaillard vers Octeville sur Mer ?
Cette habitante exprime sa déception quant à ce départ qui retire une activité attractive sur le quartier
- ➔ Réponse apportée : Manque de place pour les chevaux, bâtiments vétustes et nécessité d'implanter un tel équipement en périphérie pour le bien-être des animaux et les opportunités de balades que la localisation représente

- Il est louable d'évoquer l'accessibilité des équipements publics mais il faudrait aussi penser à ceux qui existent déjà (cf. groupe scolaire Henri Wallon)
- ➔ Réponse apportée : Le principal du collège Henri Wallon évoque un ascenseur à venir au sein de son établissement

Habitante :

- Y aura-t-il un compte-rendu de la réunion ?
- Modalités de communication sur les ateliers à venir ?
- ➔ Réponse apportée : Un nouveau modèle de communication sera étudié afin de permettre une meilleure diffusion et une plus grande participation des habitants

Mme HERY – représentante collectif défense intérêt du Mont-Gaillard :

- Demander l'avis des enfants quant aux usages futurs de l'espace vert

Habitant :

- Intégrer une réflexion sur la possibilité d'implanter du logement partagé et du logement destiné aux familles handicapées

Habitant :

- S'interroge sur l'utilisation du bâtiment situé dans l'enceinte du collège à ce jour sans fonction et qui abritait auparavant la section SEGPA
- Regrette la disparition du centre commercial Sainte-Catherine

Habitante :

- Installation de la bibliothèque sur le site de l'ancien centre équestre ?
- ➔ Réponse apportée : projet de relocalisation de la bibliothèque en cours / projet mené en parallèle mais ne concernant pas le site de l'ancien centre équestre

Clôture de la séance